



Description de la biodiversité du périmètre immédiat du captage Nogent sur Eure lieu-dit Launay

Le captage de Nogent sur Eure au lieu-dit Launay se situe dans un environnement naturel, accessible par un chemin rural empierré dans le lit majeur de la rivière l'Eure, rive droite. Ce site se trouve à proximité immédiate d'un bras de l'Eure.

Le périmètre immédiat du captage se situe dans le cordon ripicole du cours d'eau dont les essences principale sont le Frêne, le Chêne pédonculé et le Peuplier sp.. Certains arbres sont tombés et forment des habitats tels que chablis, bois mort en décomposition, cavités ... L'habitat naturel dans lequel se situe le captage est une Fresnaie. (Source « Plan de gestion de l'ENS de St Georges à Chartres, Conservatoire des espaces naturels, 2019»). La présence de vieux arbres, de ronciers ainsi que de chablis est intéressante pour l'avifaune cavernicole, les chiroptères, l'entomofaune, les reptiles et les petits mammifères. Par la présence du plan d'eau, du fossé et de l'Eure, le site est certainement fréquenté par les amphibiens qui peuvent trouver refuge dans le boisement. La parcelle du forage semble subir une évolution sans intervention humaine. Afin de préserver la biodiversité du site il faudra être vigilant sur le nombre d'arbres coupés, et sélectionner en fonction de leur niveau de maturité et des essences. Laisser du bois mort au sol est également favorable à la biodiversité.

Le Captage est proche d'un plan d'eau privé, entouré d'une prairie mésophile de fauche dégradée. Le site est fréquenté par les promeneurs et les pêcheurs. Le Nord-Ouest et l'Ouest du site présente un contexte urbain.

Ce captage se situe dans l'emprise de l'Espace Naturel Sensible sur lequel un certain nombre d'espèces patrimoniales ont déjà été observées. D'après la liste d'espèces tirée du document de gestion réalisé en 2019 par le Conservatoire d'Espaces Naturels, et les données transmises par la DREAL en 2019, les espèces floristiques et faunistiques patrimoniales susceptibles de fréquenter le site et déjà inventoriées dans un rayon de moins de 3 km sont :

Flore déterminante ZNIEFF

Ilex aquifolium déterminante, *Primula elatior* (L.) Hill, 1765, *Lathraea clandestina* L., 1753 (très rare en Eure et Loir), *Asplenium scolopendrium* L., 1753, *Cardamine amara* L. 1753, *Cornus mas* L., 1753, *Helleborus viridis* L., 1753, *Butomus umbellatus* L.1753.

Faune :

Sigles liste rouge Région : LC Préoccupation mineur, NT Quasi menacée, VU Vulnérable, CR En danger critique.

Amphibiens		Statut Région	Protection nationale
Bufo bufo (L., 1758)	Crapaud commun	LC	X

Rana dalmatina, (Fintzinger <i>in</i> Bonaparte, 1838)	Grenouille agile	LC	X
Alytes obstetricans, (Laurenti, 1768)	Crapaud Alyte accoucheur	NT	X

Reptiles		Statut Région	Protection nationale
Podarcis muralis, (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	LC	X
Natrix natrix, (Lacepède, 1789)	Couleuvre à collier	LC	X

Chiroptères		Statut Région		Protection nationale
Nyctalus leisleri, (Khul, 1871)	Noctule de Leisler	NT	Déterminante ZNIEFF	X
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	LC		X

Oiseaux		Statut Région	Det. ZNIEFF	Directive Oiseaux	Protection nationale
Egretta garzetta (Linné, 1766)	Aigrette garzette	NT	Oui	Annexe I	X
Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	NT			X
Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	NT			X
Dendrocops minor L., 1758	Pic épeichette	NT	Oui		X
Linaria cannabina L., 1758	Linotte mélodieuse	NT			X
Phalacrocorax carbo L., 1758	Grand cormoran	NT			X
Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris	VU	Oui	Annexe I	X
Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	VU			X
Anthus pratensis (L., 1758)	Pipit farlouse	VU	Oui		X
Ardea purpurea (L., 1766)	Héron pourpré	VU	Oui	Annexe I	X
Emberiza schoeniclus (L., 1758)	Bruant des roseaux	VU	Oui		X
Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)	Fauvette Babillarde	VU	Oui		X
Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	EN	Oui	Annexe I	X
Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	EN			X

Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	CR	Oui	II III	
Botaurus stellaris, (Linné, 1758)	Butor étoilé	CR	Oui	Annexe I	X
Dendrocops medius (Linnaeus, 1758)	Pic Mar		Oui	Annexe I	X
Colomba aenas (L., 1758)	Pigeon Colombin		Oui		
Ardea alba (L., 1758)	Grande aigrette		Oui	Annexe I	X
Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin pêcheur d'Europe		Oui	Annexe I	X
Dryocopus martius (L., 1758)	Pic noir			Annexe I	X

Odonates		Statut Région		Protection nationale
Anax parthenope (Selys, 1839)	Anax napolitain	NT		
Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)	Sympetrum de Fonscolombe	NT		X
Oxygastra curtisii (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin	VU	Déterminante ZNIEFF	X
Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)	Grande Aeschne	CR	Déterminante ZNIEFF	

Orthoptères

Stethophyma grossum (L., 1758) , Criquet ensanglanté, Déterminante ZNIEFF

Source de données :

Dreal Centre Val de Loire

Conservatoire des espaces naturels de la Région Centre

Conservatoire Botanique du Bassin Parisien

Eure et Loir Nature